



JACQUES FOLON
PROFESSEUR DE STRATÉGIE DIGITALE À LICHEC

Même si chacun est fier de ses enfants, de ses petits-enfants, et a envie de partager sa fierté avec le monde entier, il est temps de se rendre compte des dangers réels de cette pratique, qui a été épinglée une fois de plus par une étude récente.

Arrêtons de publier des photos de nos enfants sur les réseaux sociaux

Votre enfant a soufflé ses premières bougies, a fait ses premiers pas tout nu à la plage ou a simplement eu un fou rire irrésistible. Vous vous attendrissez devant un bain partagé dans la baignoire familiale entre jumeaux, entre cousins de 5 ou 6 ans. Votre premier réflexe est de sortir votre smartphone pour immortaliser ce moment de bonheur pur et le partager immédiatement sur les réseaux sociaux pour que votre communauté, famille, amis, connaissances, et « amis Facebook » que vous avez acceptés sans vraiment les connaître, puisse, elle aussi, savourer cet instant précieux. Rappelons que la moyenne est de 300 « amis Facebook » et que bien entendu, nous ne les connaissons pas tous et ne savons pas ce qu'ils vont faire des photos qu'ils voient passer sur les réseaux.

Ce partage, accompli avec tout l'amour du monde, semble anodin, bienveillant, naturel même à l'ère du numérique. Pourtant, derrière ce geste apparemment innocent se cache une réalité beaucoup plus sombre, aux conséquences potentiellement graves et irréversibles. Cette pratique a même un nom : le « sharenting » contraction de *share* (partager) et *parenting* (parentalité) qui consiste à partager la vie de nos enfants sur Internet et sur les réseaux. Et cette pratique est très (trop) fréquente. Plus de 80 % des parents publient des photos de leurs enfants avant 5 ans et certains parents publient même des images des échographies prénatales. Selon une étude anglaise, les parents publient en moyenne plus de 1.300 photos de leur enfant avant l'âge de 13 ans.

Si la motivation des parents et de la famille peut être compréhensible, ils

ignorent souvent les risques qu'ils font prendre à ces enfants.

Une pratique dangereuse à l'ère de l'IA

En publiant ces images ou ces vidéos, évidemment sans demander leur avis aux enfants, nous leur créons sans qu'ils le sachent une identité numérique qui restera à jamais sur internet. De plus, comme le rappelle la CNIL dans une publication récente, « le développement de systèmes d'intelligence artificielle facilite la création d'hypertrucages (*deepfakes*) permettant, par exemple, de dénuder les mineurs à partir de photographies publiées sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'images, photos et vidéos générées à partir d'autres contenus d'enfants (y compris habillés), présents sur les réseaux sociaux, par exemple. Cela a pour effet d'augmenter les dangers pour les enfants en ligne et hors ligne. » Une vidéo mignonne est transformée avec l'IA en un contenu ignoble. 50 % des images postées dans des sites pédopornographiques sont issues d'images publiées en ligne, selon la fondation pour l'enfance. Il existe des applications en ligne qui permettent, grâce à une IA, de « déshabiller » des personnes habillées ou en maillot sur une photo.

N'oublions pas que plus de 40 % des pédophiles essayent d'entrer en contact

avec des enfants, et les images postées leur facilitent la vie, car leur contexte (un club de sport, une école, la maison parentale, etc.), la personne qui les a postées, l'explication quant au lieu et aux circonstances, leur donnent de nombreux éléments pour faciliter une prise de contact, voire du chantage.

“

Plus de 80 % des parents publient des photos de leurs enfants avant 5 ans et certains parents publient même des images des échographies prénatales

Mais les dangers peuvent être plus proches. En effet, des images que vous trouviez adorables peuvent devenir, des années plus tard, des sources de moquerie, voire de harcèlement à l'école.

Une identité numérique forcée et illégale

Imaginez la surprise d'un adolescent se rendant compte qu'avant d'avoir fait le premier pas sur internet et les réseaux sociaux, une identité numérique lui est imposée par ses parents et leurs amis, identité faite de vidéos et d'images, parfois modifiées, qu'il pourrait ne pas avoir envie de voir circuler. Et comme chacun sait, « une fois sur internet, toujours sur internet. » La CNIL rappelle qu'il est parfois difficile de mesurer l'ampleur et les conséquences des traces laissées sur nos enfants pour leur avenir. Ce qui ne pose pas de souci aujourd'hui pourrait paraître inacceptable demain. Toujours accessibles, les photographies et les vidéos partagées par les parents peuvent donc priver les enfants de leur capacité à définir leur

propre image et leur identité. Elles peuvent porter atteinte à leur réputation en ligne (avec un risque de cyberharcèlement) et avoir des incidences négatives dans un cadre scolaire ou dans leur avenir personnel et professionnel. »

Un adolescent, un enfant, a des droits et notamment le droit à l'image. De plus, ces images sont des données personnelles et donc le règlement général sur la protection des données personnelles est d'application, tout comme la convention internationale des droits de l'enfant. La CNIL rappelle d'ailleurs que dès que l'enfant est en état de comprendre, son consentement devrait être demandé avant toute publication.

Laissons-les créer leur propre identité

Un partage dans des messageries cryptées comme WhatsApp est plus limité, si vous voulez vraiment partager des images, même si vous ne contrôlez pas ce que les receveurs en feront. Il est peut-être utile de leur préciser que vous ne souhaitez pas que les images soient partagées. Il est possible de flouter les images, de désactiver la localisation, et bien entendu de demander l'avis de l'enfant dès que c'est possible. Sans oublier le fameux « thinking before posting » en se posant la question de savoir si cette image ou cette vidéo trop mignonne à 5 ans ne pourrait pas rendre honteux un jeune ado.

Aimer ses enfants, c'est aussi les protéger dans l'espace numérique qui fera partie intégrante de leur vie. Chaque photo non publiée est un risque évité, un morceau de leur intimité préservé, et un droit fondamental, celui de disposer de sa propre image, respecté.



CE MARDI, LA CHRONIQUE
« LES JAMBES ET LA TÊTE »
DE **LOLA MANSOUR**, JUDOKATE
ET MILITANTE FÉMINISTE

petite gazette

La Belgique termine huitième...

Les conducteurs de tramway de Vienne, en Autriche, ont remporté samedi, à domicile, le premier Mondial du genre. Chacune des 25 délégations était composée d'un binôme homme-femme. Huit épreuves ont permis de les départager, les capacités à freiner ou accélérer tout en douceur étant des critères majeurs. Parmi les épreuves les plus appréciées du public : le bowling en tramway, et le curling, où une remorque propulsée avec délicatesse doit s'arrêter à un endroit précis.

... au premier Mondial des conducteurs de tram

Parmi les participants venus du monde entier, une délégation bruxelloise, la Stib ayant l'habitude de participer chaque année à la compétition européenne. Les Bruxellois avaient d'ailleurs été sacrés champions d'Europe en 2019, alors que la compétition était organisée sur leur sol. Pour cette première édition mondiale, Fadoua et Oualid se sont classés huitièmes. BELGA

Dixit

« Rien n'influence plus un individu que son environnement psychologique et, particulièrement, dans le cas des enfants, la vie que leurs parents auraient souhaité avoir. »

CARL GUSTAV JUNG

« Ça sent le sapin », ironise Michel Drucker

Ce samedi, Michel Drucker était l'invité de *C à vous* sur France 5, au lendemain de ses 83 ans. Mohamed Bouhafsi l'a accueilli avec un gâteau et des bougies en chantant « Happy birthday to you ». Puis l'animateur de *Vivement dimanche* a découvert les messages vidéos que de nombreuses personnalités ont tenu à lui adresser. « C'est vrai que 130 ans, c'est quelque chose. Bon anniversaire, et à tes 140 », a lancé Gad Elmaleh. « Continue les suppositoires qui te permettent d'être en super forme depuis tant d'années », a surenchéri Michel Cymes. Des messages qui ont beaucoup ému Michel Drucker. « Oh, ça sent le sapin, hein ? », a-t-il réagi en faisant référence à son âge avancé. « Là, vous avez choisi des gens que j'adore. J'ai tant de souvenirs avec eux. Merci à tous », a-t-il conclu.

SOIRMAG



John Legend, Pharrell Williams... réunis au Vatican pour la paix et la fraternité

Ce samedi, la place Saint-Pierre à Rome a été le théâtre d'un concert pas comme les autres. De nombreux artistes s'y sont en effet réunis pour chanter en faveur de la paix et de la fraternité. Parmi les têtes d'affiche de ce show qui clôturait le cycle de rencontres « World Meeting on Human Fraternity », lancé en octobre 2020 après la publication de l'encyclique du pape François *Fratelli tutti* (Tous frères), figuraient les stars Pharrell Williams et John Legend, mais aussi le ténor italien Andrea Bocelli et la chanteuse Angélique Kidjo. Les dizaines de milliers de personnes qui ont pu assister à ce concert gratuit – mais complet très vite après son annonce, cet été – ont également pu admirer le ballet de 3.500 drones qui ont illuminé le ciel de la capitale italienne. Si le pape Léon XIV n'était pas présent lors du concert, il a tenu à remercier, quelques heures plus tôt, les artistes qui y ont participé : « Le monde est marqué par des conflits et des divisions, et vous êtes unis autour d'un fort et courageux "non" à la guerre et "oui" à la paix et à la fraternité. Je tiens à remercier les artistes qui, grâce à leur créativité, diffuseront ce message au monde entier. » PHOTO CATHOLIC PRESS PHOTO

Cyril Féraud à la place d'Olivier Minne ?

Ce vendredi, Cyril Féraud était l'invité de *C à vous* sur France 5. Celui qui a annoncé le 27 août renoncer à présenter *La carte aux trésors*, *Le quiz des champions* et *Le grand concours des régions*, afin de pouvoir se consacrer davantage à son fils, a été interrogé sur les rumeurs le désignant comme le remplaçant d'Olivier Minne aux commandes de *Fort Boyard*. « C'est l'émission qui m'a donné envie de faire de la télé », a-t-il répondu. « J'ai démarré stagiaire sur le fort il y a 23 ans maintenant mais, à l'heure où je vous parle, rien n'est fait. » Et d'ajouter : « Quel que soit l'animateur ou l'animatrice, ça va être une révolution. » SOIRMAG

Nous sommes membres du

cdj
Conseil de déontologie journalistique

pour vous garantir une information digne de confiance

www.lecdj.be